



Ville de
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

**RAPPORT DU MAIRE
SUR LA SITUATION
FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2022**





Ville de
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2022



Gilles Boucher, Maire

Chères citoyennes et chers citoyens,

En conformité avec l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022. Ces rapports ont été déposés lors de la séance extraordinaire du conseil municipal du 5 juillet dernier.

Le présent rapport sera publié sur notre site Web www.lacmasson.com ainsi que l'intégrité du rapport financier au 31 décembre 2022 qui a déjà été publié sur internet le 6 juillet dernier.

Comme vous le constaterez, le rapport financier au 31 décembre 2022 démontre que la Ville est en bonne situation financière et qu'elle applique des principes de saine gestion. Ainsi, nous poursuivrons le développement de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson tout en respectant la capacité de payer de ses citoyens. Les membres du conseil municipal sont sensibles aux finances municipales et chaque dollar investi dans la Ville doit constituer un investissement et non une dépense. Nous travaillerons à l'amélioration constante des services destinés à la population qui fera de notre milieu de vie un endroit encore plus agréable et dynamique.

Nous traiterons des éléments des éléments suivants :

- Le rapport du vérificateur
- Le rapport financier 2022 sommaire de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et les faits saillants
- Les réalisations de 2022 provenant des activités d'investissement.



Ville de
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Le rapport financier au 31 décembre 2022 a été vérifié par un vérificateur externe de la firme Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l.. Son rapport démontre que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.



Ville de
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

LES REVENUS DÉTAILLÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Au chapitre des revenus, la Ville a réalisé des revenus de fonctionnement de l'ordre de 9 688 431 \$ soit 1 078 766 \$ supérieurs aux revenus budgétés.

Pour l'année 2022, l'excédent de la Ville est généré d'une part, par des revenus supérieurs à ceux budgétés et d'autre part, par des dépenses inférieures au budget.

En ce qui concerne les revenus, l'effervescence du marché immobilier a eu un impact significatif sur les revenus de droits sur les mutations immobilières, soit un revenu additionnel de 377 867 \$ à celui prévu.

Nous enregistrons également une hausse d'évaluation générée par des certificats émis en lien avec une construction ou de la rénovation, ce qui permet un revenu additionnel de 187 376 \$ de taxes.

Les taux d'intérêt plus élevés nous ont également permis d'encaisser 38 783 \$ de plus que prévu et nous avons perçu des intérêts sur les arriérés de taxes de 17 396 \$ de plus qu'anticipé lors de la préparation du budget. La vente pour les licences de bateau a également généré un revenu supplémentaire de 24 098 \$.

Nous bénéficions de certaines subventions pour environ 257 057 \$ qui n'était pas prévues au budget. De plus, nous avons encaissé un montant de 140 000 \$ en règlement hors cour dans le dossier du 3^e puits d'eau potable.

	BUDGET 2022	RÉALISATIONS 2022	VARIATIONS
REVENUS			
Taxes	7 349 222\$	7 536 598 \$	187 376\$
Compensation tenant lieu de taxes	24 240 \$	27 580 \$	3 340 \$
Transferts	165 552 \$	422 609 \$	257 057 \$
Services rendus	286 361 \$	293 381 \$	7 020 \$
Imposition de droits	635 065 \$	1 033 475 \$	398 410 \$
Amendes et pénalités	58 225 \$	50 245 \$	- 7 980 \$
Autres revenus d'intérêts	66 000 \$	122 458 \$	56 458 \$
Autres revenus	25 000 \$	202 085 \$	177 085 \$
TOTAL DES REVENUS	8 609 665 \$	9 688 431 \$	1 078 766 \$



Ville de
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

AU 31 DÉCEMBRE 2022

Sur le plan des dépenses encourues pour l'année 2022, un montant de 185 517 \$ n'a pas été dépensé par rapport au montant budgété de 8 139 975 \$. Les principaux facteurs de variation sont reliés à la vacance de postes occasionnée par une pénurie de main-d'œuvre dans tous les services municipaux, des activités prévues mais non réalisées ou à moindre coût en loisirs et culture.

	BUDGET 2022	RÉALISATIONS 2022	VARIATIONS
CHARGES			
Administration générale	1 691 533 \$	1 660 976 \$	- 30 557 \$
Sécurité publique	1 059 215 \$	1 129 829 \$	70 614 \$
Transport	2 348 020 \$	2 389 520 \$	41 500 \$
Hygiène du milieu	1 290 265 \$	1 217 235 \$	- 73 030 \$
Santé et bien-être	3 237 \$	3 237 \$	
Aménagement, urbanisme et développement	453 306 \$	375 706 \$	- 77 600 \$
Loisirs et culture	1 027 640 \$	904 801 \$	- 122 839 \$
Frais de financement	266 759 \$	273 154 \$	6 395 \$
TOTAL DES CHARGES	8 139 975 \$	7 954 458 \$	- 185 517 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) AVANT CONCILIATION	469 690 \$	1 733 973 \$	1 264 283 \$



Ville de
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES AU 31 DÉCEMBRE 2022

L'excédent de fonctionnement à des fins fiscales (surplus de l'exercice) de la Ville se terminant le 31 décembre 2022 est de 1 575 421 \$ portant ainsi l'excédent de fonctionnement non affecté (surplus non affecté) à 2 979 210 \$.

Quant à l'excédent de fonctionnement affecté au 31 décembre 2022, il se situe à 468 143 \$.

	BUDGET 2022	RÉALISATIONS 2022	VARIATIONS
EXCÉDENT AVANT CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
Excédent (déficit) de l'exercice	469 690 \$	1 733 973 \$	1 264 283 \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
Réduction de valeur / reclassement		24 307 \$	24 307 \$
FINANCEMENT			
Financement à long terme des activités de fonctionnement		1 200 \$	1 200 \$
Remboursement de la dette à long terme	(610 754) \$	(610 111) \$	643 \$
AFFECTATIONS			
Activités d'investissement	(47 850) \$	(22 709) \$	(25 141) \$
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit de fonctionnement non affecté)		261 136 \$	261 136 \$
Excédent de fonctionnement affecté	307 129 \$	307 129 \$	
Réserves financières et fonds réservés	(133 438) \$	(133 603) \$	(165) \$
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	15 223 \$	14 099 \$	1 124 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES		1 575 421 \$	



Ville de
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

Au 31 décembre 2022, l'endettement total net à long terme de la Ville était de 9 151 082 \$.

Le rapport financier fait état de fonds réservés et de revenus reportés, en voici le détail :

	2022	2021
Fonds de roulement	449 188 \$	366 112 \$
Fonds de parcs, terrains de jeux et espaces naturels	1 422 942 \$	922 112 \$
Fonds – Réfection et entretien de certaines voies publiques	150 530 \$	116 563 \$

**ENDETTEMENT TOTAL NET
À LONG TERME, LES
FONDS RÉSERVÉS ET LES
REVENUS REPORTÉS**

AU 31 DÉCEMBRE 2022



Ville de
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT DE 2022

Parmi les principaux projets réalisés au cours de l'année 2022, nous retrouvons :

- ❖ Achat de caméras de surveillance pour l'hôtel de ville – 1 888.72 \$
- ❖ Achat d'une boîte à neige sur godet chargeur – 9 360.68 \$
- ❖ Achat d'un rouleau compacteur – 16 588.02 \$
- ❖ Achat d'un dégeleur / désherbeur thermique et laveuse à pression – 21 035.29 \$
- ❖ Achat d'un analyseur contrôleur de chlore pour le réseau d'aqueduc – 8 162.78 \$
- ❖ Achat d'un tableau de pointage numérique incluant l'installation au terrain de balle-molle – 19 275.70 \$
- ❖ Installation d'une clôture au parc des Mangoustes – 7 817.37 \$
- ❖ Installation d'une clôture au terrain de balle-molle – 10 595.32 \$
- ❖ Mise à niveau au terrain de balle-molle – 4 426.01 \$
- ❖ Réfection du bâtiment municipal de l'ancienne Caisse Desjardins pour aménager le local du Club de l'âge d'or et un local pour la Société d'histoire – 42 489.26 \$
- ❖ Achat d'équipement de son pour le service des loisirs – 3 630.22 \$
- ❖ Poursuite des travaux pour le sentier reliant le périmètre urbain au secteur Joli-Bois – 169 598.48 \$
- ❖ Réfection de la rue du Domaine-Ouimet – 198 308.13 \$
- ❖ Honoraires professionnels pour la réfection de la montée Gagnon – Phase 2 – 10 656.23 \$
- ❖ Achat de matériel informatique – 10 146.58 \$



Ville de
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

AUTRES RÉALISATIONS

Au cours de l'année 2022, nous avons travaillé à plusieurs autres réalisations, notamment :

- Ouverture de la garderie en milieu communautaire dans la bâtisse municipale derrière l'hôtel de ville ;
- Conclusion d'un bail emphytéotique avec le Café O'Marguerites dans le nouveau bâtiment municipal du 100, chemin Masson ;
- Planification pour la démolition et la reconstruction du garage municipal ;
- Démarches en vue d'exproprier (+- 3.4 millions de pieds carrés) l'ensemble des terrains du « Village Provençal » ;
- Soutien aux organismes de chemins privés ;



Ville de
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

MOT DE LA FIN

Au nom du conseil municipal, nous sommes fiers de souligner l'énergie déployée par la direction générale et par notre équipe de gestionnaires pour tous les efforts consacrés à la recherche d'aides financières, pour leur travail rigoureux et leur dévouement quotidien au bon fonctionnement des services municipaux. En marge du leadership dont ils font preuve pour rallier leurs équipes, nous en profitons pour saluer et remercier tous les employés municipaux pour leur travail extraordinaire et leur expertise mise au service de la population.

Nous remercions également tous les bénévoles actifs pour leur implication indéfectible à notre communauté et nous considérons que c'est l'une de nos plus grandes richesses. Ensemble, continuons de créer un milieu de vie riche et dynamique où il fait bon vivre à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson.

Et pour terminer, je tiens à remercier les membres du conseil municipal pour leur implication et tout le temps investi au cours de la dernière année.

Gilles Boucher
Maire